Prime « Coup de pouce chauffage » : une aide pour les habitants

Dans le cadre de la **transition énergétique**, l'État encourage les foyers à remplacer leurs anciens systèmes de chauffage par des équipements plus performants et respectueux de l'environnement. Parmi les dispositifs les plus attractifs figure la **prime « Coup de pouce chauffage »**, un soutien financier accessible à tous les ménages, qu'ils soient **propriétaires ou locataires**, pour des logements de plus de deux ans.

Cette aide vise à **accélérer la rénovation énergétique** des habitations tout en réduisant les factures d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Les bénéficiaires peuvent ainsi remplacer leur chaudière au fioul, au gaz ou au charbon par une **solution moderne et écologique** : pompe à chaleur, chaudière biomasse, système solaire combiné ou encore raccordement à un réseau de chaleur alimenté par des énergies renouvelables.

Une opportunité pour les habitants et les communes

Pour les habitants, la prime « Coup de pouce chauffage » représente un **coup de pouce financier conséquent** : jusqu'à **5 000 €** pour l'installation d'une pompe à chaleur géothermique ou **4 000 €** pour une chaudière biomasse, selon les revenus du foyer.

Pour les communes, c'est une **opportunité de sensibiliser la population** et de **favoriser la modernisation du parc immobilier local**, tout en contribuant à la neutralité carbone nationale.

Des partenaires experts des projets de rénovation énergétique

Pour accompagner efficacement les particuliers et les collectivités dans ces démarches, Solarchoc, entreprise française spécialisée dans les **solutions solaires et énergétiques**, met son expertise au service de la performance et de la durabilité.

Reconnue pour la qualité de ses équipements et de son accompagnement, Solarchoc propose :

- Des **solutions complètes d'autoconsommation solaire** : panneaux, onduleurs, batteries, kits personnalisés ;
- Un **accompagnement global**, de la conception du projet jusqu'à la mise en service ;
- Des **partenariats certifiés RGE**, gage de conformité et de qualité pour l'obtention des aides publiques.

Grâce à son savoir-faire et à sa vision écoresponsable, **Solarchoc s'impose comme un acteur de référence** dans la rénovation énergétique des bâtiments, qu'ils soient publics ou privés. Son objectif : rendre la **transition énergétique accessible à tous**, en combinant innovation, fiabilité et économies d'énergie.

Chaque remplacement de système de chauffage polluant est une **victoire collective** pour la santé publique, le confort des foyers et la planète.

Lien utile service public : https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34421

Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Coup de pouce Chauffage